

D'a Désertif'actions

2026



6^{eme} édition



Webinaires préparatoires

Compte-rendu du webinaire sur le pilotage des territoires : Faciliter le rôle des autorités locales dans l'anticipation et la gestion des sécheresses

Date : 16 décembre 2025

Webinaire coorganisé par le CARI, le GTD et Agrisud International

Participant·es : 48 personnes ont assisté au webinaire, parmi lesquelles une majorité de représentant·es d'organisations de la société civile, mais également de réseaux internationaux, d'institutions de recherche et d'organisations internationales.

Intervenant·es :

Animation : Mme Alissa Jeridi, CARI/GTD et M. Adrien Lepage, Agrisud International

Interventions de cadrage

- Mme Zoé Lorioux-Chevalier - Conseillère municipale déléguée à la coopération européenne et internationale – Ville de Poitiers (France)
- Mme Wafa Essahli – Consultante, spécialiste en développement durable (Tunisie)



Table ronde

- M. Stanislas Morau – Responsable du bureau Urgence au Secours Islamique France
- M. Saleck Moulaye Ahmed Cherif – Directeur des études, de la programmation et de la coopération – Région de Nouakchott (Mauritanie)
- M. Sylvain Davila – Chargé de mission coopération – Région Nouvelle Aquitaine (France)

Contexte

Ce webinaire a été organisé dans le cadre de la 6^{ème} édition de Désertif'actions qui vise à mener un dialogue multi-acteurs et construire des éléments de plaidoyer commun sur la problématique suivante : comment améliorer la résilience des territoires (écosystèmes et communautés) face aux sécheresses ?

Dans ce webinaire nous nous sommes intéressés au rôle clé des collectivités locales dans la gestion et l'anticipation des crises liées aux sécheresses. Des éléments de réflexion ont été partagés et mis en dialogue afin de répondre à la question principale suivante : **comment faciliter le rôle des collectivités locales pour qu'elles puissent anticiper et gérer durablement leur territoire en anticipation des crises de sécheresse ?**

Des éléments de réponse ont également été apportés aux sous-questions suivantes :

- ⇒ Quels moyens sont utilisés par les collectivités locales dans la gestion des crises de sécheresse ? Pour anticiper et/ou s'adapter aux sécheresses ?
- ⇒ Quelles sont les solutions promues par les opérateurs de terrain pour accompagner les collectivités locales dans l'anticipation et la gestion des crises liées aux sécheresses ?
- ⇒ Quelles sont les leviers d'action et de plaidoyer pour faciliter le rôle des collectivités locales dans l'anticipation des crises liées aux sécheresses ?

Les collectivités locales représentent des actrices essentielles lorsque l'on s'intéresse à la question des sécheresses et de leur gestion, car non seulement elles sont les principales pilotes des territoires, mais aussi elles possèdent une forte légitimité :

- Elles représentent les autorités les plus proches des populations, des acteurs économiques et des réalités du terrain
- Elles possèdent des capacités à agir rapidement et de manière ciblée en cas de crise
- Elles sont présentes durablement sur les territoires

Résumé des interventions et messages clés partagées

Présentation de cadrage sur Collectivités locales et gestion des crises face aux défis climatiques (focus sécheresse)

Intervention de Zoé Lorioux-Chevalier (Conseillère municipale déléguée à la coopération européenne et internationale – Ville de Poitiers)

La place des collectivités locales sur la gestion des crises climatiques est un enjeu important qui a notamment été défendu à la 30^{ème} Conférence des Parties (COP30) de la Convention Cadre des



Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), qui s'est tenue en novembre 2025 à Belém (Brésil).

Le rôle clé des collectivités locales dans l'adaptation des territoires et l'anticipation des crises climatiques, est appuyé par la planification territoriale, une compétence essentielle qui permet aux collectivités de prévenir les risques, s'adapter aux changements climatiques et réagir efficacement en cas de crise, en intégrant ces enjeux à toutes les échelles d'un territoire. Dans la lutte contre la sécheresse et contre la dégradation des terres la planification territoriale permet de protéger les ressources (sols, eau...), adapter les usages et anticiper les crises en coordonnant les actions des différents acteurs d'un territoire.

La ville de Poitiers est située dans un territoire qui a connu des situations complexes concernant la gestion et le partage des ressources en eau, avec notamment le débat autour des méga-bassines.

Il est nécessaire de réfléchir à une planification qui fait sens pour la gestion opérationnelle au quotidien, et les collectivités locales jouent un rôle de médiation et d'accompagnement afin de garantir un accès à l'eau à tous les usagers. Cependant, malgré l'anticipation et la prévention des crises liées à la ressource en eau ont lieu, et les collectivités locales sont en première ligne pour les gérer. Elles sont responsables dans l'identification de solutions, d'alternatives et de prise en charge des populations.

L'efficacité des politiques de gestion de l'eau repose sur une mise à l'échelle au niveau local, une collaboration directe avec les acteurs du territoire et l'expertise (recherche, agences de l'eau) présente dans les territoires. Un accompagnement de l'État est aussi nécessaire : les commissions locales de l'eau représentent un bon exemple de cadre de concertation entre élus locaux, représentants des usagers de l'eau et représentants de l'État.

Les collectivités locales ont une connaissance fine du territoire et de ses enjeux. Elles ont la possibilité d'expérimenter des projets à l'échelle du territoire, à un niveau local, ce qui n'est pas toujours possible au niveau national.

Les difficultés rencontrées par les collectivités locales reposent principalement sur :

- La multiplicité des acteurs qui rend la gouvernance complexe et la prise de décision difficile ;
- La répartition des ressources en eau représentant un enjeu fort suscitant des tensions
- Le manque de données scientifiques et de projections sur les besoins et l'évolution de la ressource en eau.

Le meilleur moyen de mener des politiques adaptées c'est de développer une planification basée sur des connaissances scientifiques solides et une mobilisation de tous les acteurs.

À l'international

La coopération décentralisée est un support essentiel pour travailler sur le temps long et favoriser le partage de connaissances et d'expériences. Des réseaux ouverts vers l'international, tel que [Cités Unies France](#) (CUF), soutiennent cette collaboration.

La gestion de l'eau est un élément important de l'action internationale des collectivités locales qui mobilisent notamment le 1% eau (ou dispositif Oudin-Santini), qui est une mesure issue de la loi Oudin (2006) obligeant les collectivités locales à consacrer au moins 1% des recettes des services d'eau potable et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.



Les collectivités locales ont leur propre voix à porter au niveau international. Il ne suffit pas de défendre une position claire sur la lutte contre la sécheresse uniquement à l'échelle des territoires, il faut aussi le faire à un niveau plus global. La diplomatie des villes et des territoires représente un levier important qui doit être instrumentalisé pour adresser les enjeux d'adaptation des territoires face aux défis climatiques. C'est un bon moyen de porter des actions de plaidoyer afin de mobiliser des ressources techniques et financières pour les territoires, et aussi d'apporter des éléments concrets, des témoignages directes sur ce qui se passe dans les territoires.

Présentation des résultats des ateliers pays

Intervention de Wafa Essahli – Consultante, Spécialiste en développement durable

➔ Cf. Présentation PPT : *DA26_Présentation_Résultats analyse ateliers nationaux*

Table ronde

Modalités de mise en œuvre des actions d'urgence en réponse aux crises – Intervention de Stanislas Morau (Secours Islamique France)

- Comment le Secours Islamique France interagit avec les autorités locales (administratives ou coutumières) avant, pendant et après vos interventions ? Comment accompagnez-vous les autorités locales à faire face aux crises ?

Le Secours Islamique France (SIF) ne travaille que là où il est invité et autorisé à travailler. Les opérateurs humanitaires doivent s'enregistrer auprès des autorités nationales, ce qui leur permet dans un premier temps de prendre contact avec les différents ministères. Ensuite, il y a une prise de contact avec les ministères de tutelle sur les secteurs d'action du SIF.

L'action se déroule la plupart du temps hors des capitales, et l'accord d'intervention au niveau national permet de prendre contact avec les représentants d'autorités locales mais aussi d'autorités coutumières.

La préparation de l'action nécessite d'analyser de la manière la plus fine les besoins locaux. Pour effectuer cette analyse il est nécessaire d'interagir avec les représentants des structures sociales locales, dont font partie les autorités coutumières.

- Quels sont les liens entre les territoires et les systèmes d'aide (nationaux ou internationaux, publics comme privés) ?

Pour répondre à la crise, des systèmes de coordination sont déclinés aux échelles locales et nationales sous forme de clusters (suivant le système des Nations Unies) qui comporte un système d'indicateurs harmonisés permettant aux différents acteurs répondant à la crise de rapporter sur leurs actions. Ces systèmes d'indicateurs doivent notamment permettre une co-construction avec les organisations locales.

Les Nations Unies font actuellement face à un challenge de taille : comment faire plus avec beaucoup moins de ressources ?

Les options à explorer pour être moins couteux sont les suivantes :

- Laisser plus de place aux acteurs locaux, et avoir des interventions d'acteurs internationaux plus discrètes.



- Soutenir la consolidation de différents types d'organisations locales, le développement d'expertise dans les territoires et l'accès à des financements locaux.
- Pour le SIF cela signifie revoir sa stratégie partenariale, en restant en appui aux partenaires locaux et non plus systématiquement en lead.

Les politiques publiques favorables aux enjeux de prévention des crises – Intervention de Saleck Moulaye Ahmed Cherif (Région de Nouakchott)

- *Quelles stratégies sont développées pour prévenir durablement les risques et catastrophes climatiques liées aux sécheresses ?*

Les collectivités locales agissent sur deux points :

- La gouvernance et la planification pour identifier les risques et les enjeux liés aux risques

Les collectivités locales doivent comprendre et porter les enjeux du territoire. Elles doivent favoriser une gouvernance participative impliquant tous les acteurs du territoire.

Les collectivités locales sont un trait d'union entre le niveau national et le niveau local, et possède un rôle clé dans la mobilisation des acteurs locaux, leaders locaux et dans la sensibilisation des populations. Elles ont aussi le devoir d'assurer la transparence dans la transmission des informations.

- Mener des actions concrètes

La mise en place des outils de planification fait partie de ces actions concrètes. Aujourd'hui il existe des outils tels que les plans climats territoriaux, les plans de réduction des risques et catastrophes, qui sont des plans établis au niveau national et déclinés au niveau local.

- *Quels sont les besoins des collectivités publiques locales pour mettre en place des outils/mécanismes de soutien face aux crises/sécheresses ?*

Il y a tout d'abord un besoin d'une reconnaissance des collectivités locales par les États centraux et la communauté internationale. Cette reconnaissance est essentielle pour responsabiliser les collectivités et garantir la synergie des actions sur le terrain entre l'ensemble des acteurs (opérateurs de développement, humanitaires...).

Ensuite, il y a un besoin de réformes institutionnelles et juridiques pour renforcer le rôle des collectivités et les dotées de ressources financières propres.

Enfin, il est nécessaire d'apporter un appui dans la maîtrise des outils de planification territoriale.

L'accompagnement des territoires dans le cadre de la coopération décentralisée : comment soutenir les collectivités exposées aux crises climatiques ? – Intervention de Sylvain Davila (Région Nouvelle Aquitaine)



- Vos actions de coopération décentralisée accompagnent la planification et la mise en œuvre des opérations. Comment intégrez-vous dans cette démarche l'anticipation des risques climatiques / sécheresses ?

La première compétence amenée aux régions partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée, c'est la compétence de planification.

Le Région Nouvelle Aquitaine intervient dans des territoires dans lesquels les écosystèmes sont fragiles (Madagascar, Région sahélienne). Un des constats c'est que les élus et services techniques ne sont pas stables et bien outillés.

L'accès au financement est compliqué avec une offre de financement qui n'est pas adaptée aux collectivités locales.

La planification est essentielle pour comprendre et prioriser, mais il ne faut pas négliger l'accompagnement à la coordination entre les acteurs intervenants dans les territoires, notamment les opérateurs de développement, pour assurer une cohérence des actions.

- Selon votre expérience en coopération décentralisée, quelles sont les voies de renforcement des collectivités qu'il faut envisager afin qu'elles soient mieux préparées à affronter et gérer les épisodes de sécheresse ?

Plusieurs leviers d'action sont possibles :

- Mener des actions pour La gestion de la biomasse (ex : reboisement), la gestion de l'eau et la gestion des conflits d'usage.
- Assurer une meilleure coordination entre les interventions des opérateurs de développement, les acteurs humanitaires, etc.
- Planifier pour prioriser et cibler les zones à risque dans lesquelles mettre en place des actions préventives.
- Mobiliser les citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des chemins vers la résilience.
- Faire confiance aux organisations de la société civile intervenant dans les territoires.
- Laisser de la place aux initiatives des acteurs locaux et permettre de tester des innovations techniques, sociales, etc. Il est aussi important d'accepter une part d'échec.
- Associer le monde de la recherche pour objectiver les problématiques et les solutions.
- Comprendre comment les solutions sont appropriées par les acteurs locaux.
- Identifier les potentielles externalités négatives.
- Poursuivre la coopération décentralisée permettant d'échanger sur des outils, renforcer les capacités et penser des processus sur le long terme.

Points ressortis lors du temps d'échange

Il faut repenser le local face à la désertification et mieux articuler la planification avec l'action locale. Renforcer la résilience des territoires c'est valoriser les savoirs locaux, soutenir une agriculture agroécologique adaptée au climat, gérer durablement l'eau et les sols, et mobiliser les communautés – notamment les femmes et les jeunes – comme acteurs centraux de solutions durables et inclusives. Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en compte les pratiques des



Désertif'actions

communautés autochtones dans les territoires pour la gestion des enjeux climatiques et leur donner les moyens d'agir. Les connaissances et l'expérience des communautés autochtones peuvent représenter des modèles de résilience.

Des solutions existent déjà dans les territoires (savoirs locaux, systèmes semenciers, pratiques agroécologiques) et les collectivités locales sont le premier maillon pour collecter ces solutions.

Les pays du Sud ont de nombreuses solutions d'adaptation qui peuvent inspirer les pays du Nord.

➔ Par exemple : le [projet « ECOSAN »](#) portant sur la gestion de l'eau et assainissement mené au Burkina Faso, dans le village de Koassanga (région du Plateau Central) en coopération décentralisée avec la région Nouvelle Aquitaine (2010 à 2018).

Les oasis du sud tunisien dont l'oasis de Chenini constituent aujourd'hui des territoires de première ligne face aux effets croissants de la sécheresse et du changement climatique. La raréfaction de l'eau ne menace pas uniquement la production agricole mais également l'équilibre écologique, la cohésion sociale et la pérennité des modes de vie locaux.

Le Tchad est fortement exposé à la sécheresse en raison de la variabilité climatique, de l'avancée de la désertification et de la pression croissante sur les ressources en eau. Dans les zones sahéliennes et saharo-sahéliennes, la raréfaction de l'eau affecte directement les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et accentue les tensions entre usages agricoles et pastoraux. Dans ce contexte, les collectivités locales sont en première ligne. Elles connaissent les réalités du terrain et portent la responsabilité de la gestion des services de base, notamment l'eau. Pourtant, leur capacité à piloter efficacement les territoires reste limitée par le manque de ressources, de compétences techniques et d'outils de planification adaptés à la sécheresse. Le défi majeur au Tchad est donc le pilotage territorial, et plus précisément passer d'interventions ponctuelles, souvent d'urgence, à une approche intégrée et anticipative, portée par les collectivités locales.

Au Sénégal, il y a encore des faiblesses en termes de planification intégrée et le renforcement des capacités représente un enjeu majeur.

Regardez l'enregistrement du webinaire sur Zoom [ici](#)

Apprenez en plus sur Désertif'actions 2026 [sur le site de l'initiative](#)

Organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

Avec l'appui de



Avec le soutien financier de



Financé par
l'Union européenne

